

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Mise à disposition d'un éducateur des APS principal de 1^{ère} classe à la Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville

Séance du 31 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente-et-un juillet à vingt heures douze, le Conseil Municipal d'Hauteville-Lompnes, dûment convoqué le vingt-quatre juillet deux mille dix-huit, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard ARGENTI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 27.

Membres présents : 15

Ms ARGENTI Bernard, BLEIN Jean, BOURGEOIS Didier, CHAPUIS Gérard, FERRARI Jean, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, RABUT Jacques, RODRIGUEZ-CERVILLA José, ZANI Guy.
Mmes BOURDONCLE Annie, CARRARA Carole, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

Membres absents excusés : 3

Mmes JOLY Fabienne, MACHON Annie (représentée par M. BOURGEOIS Didier), MASNADA Isabelle (représentée par Mme BOURDONCLE Annie).

Membres absents : 9

Ms CHARVOLIN Roch, HARNAL Sébastien, RENAUD Jean-Xavier, SAVEY Didier.
Mmes BARDON Fabienne, CHENET Valérie, LETRAY Marie-Odile, ROTARU Maria, TREUVELOT Catherine.

Secrétaire de séance : Madame PALAZZI-ZANI Nelly.

Soit : 15 présents, 2 pouvoirs.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur Eric FOURRIER, exerce ses fonctions à 100 % depuis plusieurs années d'éducateur des APS principal de 1^{ère} classe pour la Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville, à raison de 1 607 heures par an et qu'il convient de régulariser sa situation administrative par une convention et un arrêté de mise à disposition auprès de la Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville.

Le projet de convention sera soumis à l'avis préalable de la Commission Administrative Paritaire ; l'accord écrit de l'agent mis à disposition y sera annexé.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

AUTORISE le Maire à signer avec la Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville une convention de mise à disposition de Monsieur Eric FOURRIER, Educateur des APS principal de 1^{ère} classe à raison de 1 607 heures de travail annuel et à effectuer toutes les démarches administratives.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations

Le Maire,



Bernard ARGENTI.